

MISE À JOUR DE LA VACCINATION

Usager immunosupprimé ou atteint d'un cancer

Ce document vous a été remis soit parce qu'un professionnel de la santé vous considère immunosupprimé, soit parce que vous avez reçu un diagnostic de cancer. L'immunosuppression (affaiblissement du système immunitaire) est causée par certaines maladies et certains traitements, tels que ceux que vous recevez peut-être déjà ou ceux que vous débuterez sous peu, ou encore ceux que vous pourriez recevoir un jour.

- Il est important que votre vaccination soit à jour, car la vaccination s'avère être le meilleur moyen de protection contre certaines infections et leurs complications. Plusieurs vaccins sont offerts gratuitement afin de mieux vous protéger.
- Le personnel infirmier spécialisé en vaccination pourra valider votre admissibilité aux différents vaccins selon vos antécédents de vaccination et les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec.
- Si un traitement immunosuppresseur vous a été prescrit, le moment idéal pour l'administration de vos vaccins se situe dans les semaines précédant le début du traitement (2 à 4 semaines avant le début). S'il n'est pas possible de vous faire vacciner avant de débuter un traitement, ou si votre traitement est déjà débuté, veuillez idéalement prendre votre rendez-vous dans les jours précédents l'administration de votre prochain traitement (ex. 1-2 semaines avant). Si cela n'est toutefois pas possible, le plus important demeure de se faire vacciner donc le personnel infirmier pourra tout de même vous administrer vos vaccins, peu importe le délai depuis le dernier traitement de chimio ou le délai avant le prochain traitement.
- Certains vaccins sont également recommandés à ceux qui habitent avec vous et à vos proches aidants : le personnel infirmier spécialisé en vaccination pourra vous indiquer lesquels.

Votre équipe soignante vous recommande fortement de prendre rendez-vous dans les plus brefs délais à votre CLSC par téléphone (voir liste au verso). Au besoin, le CLSC vous référera aux bons endroits pour l'obtention de certains vaccins s'ils ne sont pas offerts en CLSC. Certaines pharmacies communautaires et cliniques de soins infirmiers privées offrent également certains vaccins, moyennant des frais.

Veuillez avoir ce document en main lorsque vous communiquerez avec votre CLSC pour prendre rendez-vous ou lorsque vous vous présenterez à votre rendez-vous.

Coordonnées des CLSC

	Téléphone
CLSC d'Armagh	418 466-2587
CLSC de Beauceville	418 774-3304
CLSC de La Guadeloupe	418 459-3441
CLSC de Lac-Etchemin	418 625-3101
CLSC de Laurier-Station	418 728-3435
CLSC de Lévis	418 835-3400
CLSC de Montmagny	418 248-0182
CLSC de Saint-Anselme	418 885-4482
CLSC de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	418 248-4651
CLSC de Saint-Fabien-de-Panet	418 249-2572
CLSC de Saint-Gédéon-de-Beauce	418 582-3355
CLSC de Saint-Georges	418 228-2244
CLSC de Saint-Gervais	418 887-3387
CLSC de Saint-Jean-Port-Joli	418 598-3355
CLSC de Saint-Joseph-de-Beauce	418 397-5722
CLSC de Saint-Lazare-de-Bellechasse	418 883-2227
CLSC de Saint-Pamphile	418 356-3393
CLSC de Saint-Prosper	418 594-8282
CLSC de Saint-Romuald	418 380-8991
CLSC de Sainte-Claire	418 883-3357
CLSC de Sainte-Marie	418 387-8181
CLSC de Thetford Mines	418 338-3511